



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 25 octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 19 octobre 2021
Date de publication : 28 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Gcux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Michel REBILLARD à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Maryline MIRAT (DCM 21.25.10.103-104)

Référence

21.25.10.102

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Développement de
l'enseignement supérieur à
Dole

Secrétaire de séance

M. Alexandre DOUZENEL

Rapporteur

Mme Maryline MIRAT

Avec près de 1000 étudiants répartis entre les établissements Nodier, Duhamel, Pasteur Mont-Roland, le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI) et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), les offres de formations post-bac sont au nombre de 29 avec notamment des BTS et licence ...

La Ville de Dole se doit cependant de rester proactive dans ce domaine pour envisager l'installation de nouvelles filières d'enseignement supérieur. Elle a donc, dans un premier temps, engagé une démarche au travers de la création de l'Association Dole Sup afin de fédérer les établissements dolois.

Elle a également engagé des échanges constructifs avec l'Université de Franche-Comté afin de pouvoir envisager le développement de nouvelles filières post-bac qui viendraient enrichir la palette de formation tout en répondant aux besoins nouveaux des entreprises.

Enfin, souhaitant le développement de parcours de formation adapté aux besoins réels de son bassin d'emplois, la Ville de Dole a candidaté à l'implantation d'une antenne du Centre National des Arts et Métiers (CNAM) sur son territoire.

Dole est, en raison de sa position centrale et stratégique, notamment au vu des axes de transports, idéalement située pour l'implantation d'un pôle universitaire.

Aussi, afin de répondre aux besoins en nouvelles formations avec l'apparition de nouveaux métiers et services, ce pôle universitaire pourrait comprendre :

- la création de filières BUT (Bachelors universitaires de technologie) « *Packaging Emballage Conditionnement* » (PEC) qui relève de la filière éco-conception et industrialisation et « *Statistique et Informatique Décisionnelle* » (STID) qui s'inscrit dans le parcours Science des données ;
- le développement de nouveaux parcours de formation du CNAM qui poursuit son engagement en faveur du développement des parcours de formation adaptés aux besoins réels des bassins d'emplois dans les villes moyennes.

Considérant les évolutions et la nécessité de création de formations innovantes, diplômantes, en adéquation avec les besoins du territoire et offrant ainsi des perspectives d'emplois,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 22 octobre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le principe du développement de filières d'enseignement supérieur, en lien d'une part avec l'Université de Franche-Comté et d'autre part avec le CNAM, conditionné aux moyens financiers dévolus par les différents partenaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les études nécessaires avec les différents partenaires, notamment en vue de l'implantation de ce pôle universitaire sur le site de la Charité.

Fait à Dole, le 25 octobre 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Cabinet du Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX

